



PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation du bilan 2021 du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

CODERST du 27 septembre 2022

Piloté par



Financé par



Co-animé par



GOUVERNANCE DU PPA



Conférence locale de l'air (CL'AIR)

Vice-Président
Eric FOURNIER,
Vice-président
environnement Région

Président
Préfet de la Haute-Savoie

Vice-Président
Martial SADDIER,
Président CD74
Suppléance : Christelle PETEX

Bureau PPA

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Transports & Mobilités

Pilote

Eric FOURNIER

(Région)

Résidentiel & Tertiaire

Pilote

Raphaël CASTERA

(EPCI)

Activités économiques

Pilote

Sylviane NOËL

(Région)

Ressources & Déchets

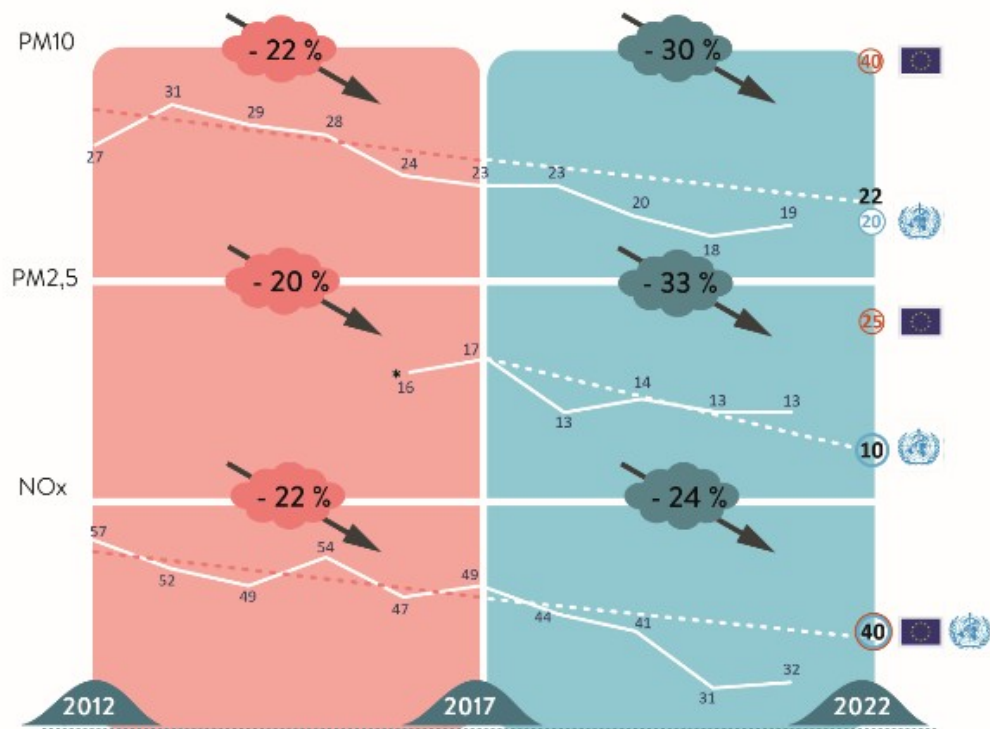
Pilotes

Marie Noelle FLEURIE
Stéphane ALLARD
Jean-Philippe MAS

(CR/CD-SITOM)

Porteurs/Opérateurs/Maîtres d'ouvrages

EVOLUTION DES EMISSIONS ET DES CONCENTRATIONS



MESURES DU PPA1
Des résultats notables

OBJECTIFS DU PPA2
Résultats au 1^{er} décembre 2021

Légende

EMISSIONS
Pourcentage de baisse des émissions (tous secteurs d'activités confondus)

- % Réalisé
- % Attendu

CONCENTRATIONS

- Moyenne annuelle mesurée (en µg/m³)
- Tendance constatée (en µg/m³)
- Tendance attendue (en µg/m³)

Stations fixes de référence :
Passy pour les PM10 et PM2,5
Chamonix-Route Blanche pour les NOx

- ☐ Valeurs limites prévues par l'UE
- ☐ Seuils recommandés par l'OMS en 2005

* Valeurs non mesurées avant 2016

NO_x

Contentieux en cours concernant le dioxyde d'azote (NO₂)

pour dépassement de manière systématique et persistante de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO₂) depuis le 1^{er} janvier 2010

PM 10

Plus de contentieux en cours concernant les particules PM₁₀ (décision du 30 oct 2020)

Le conseil d'État relève que le plan élaboré en 2019 pour la vallée de l'Arve comporte des mesures précises, détaillées et crédibles pour réduire la pollution de l'air et assurer un respect des valeurs limites d'ici 2022. Décision du 10/07/2020



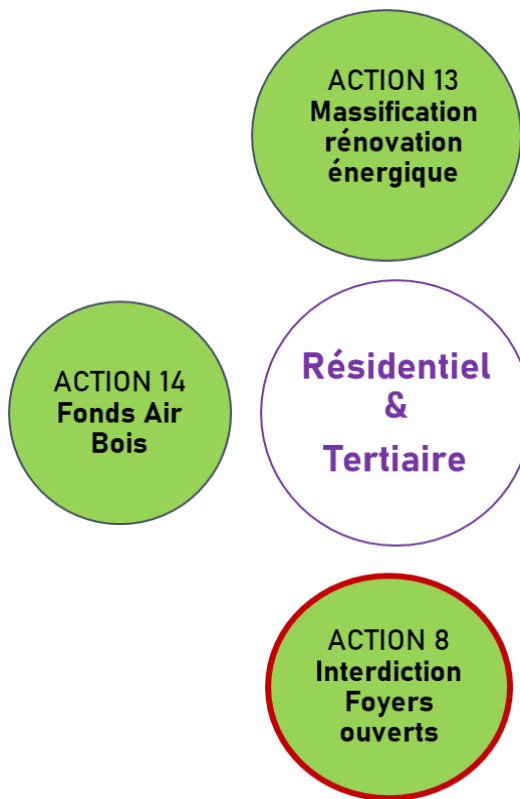
COMMISSION RESIDENTIEL & TERTIAIRE

LES ACTIONS DU RESIDENTIEL ET TERTIAIRE



Action 14

- ✓ 4 982 appareils remplacés dont 1 547 pour le PPA2
- ✓ Prolongation du FAB en 2022
- ✓ Recrutement renfort animateur + porte à porte virtuel
- ✓ Ouverture aux énergies renouvelables
- ✓ Dispositif pour ménages modestes
- ✓ Campagne com engagée + nouveau site web et page Facebook



- ✓ Déploiement du SPPEH (service public de la performance énergétique de l'habitat) en cours sur toutes les Communautés communes en lien avec le Département

- ✓ Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les PCAET de toutes les communautés de communes

- ✓ Nouvelles conventions signées avec les 5 communautés de communes)

- ✓ Arrêté Préfectoral d'interdiction des FO signé le 03/12/2019 avec effet au 01/01/2022

- ✓ Courriers aux professionnels avec attestation à remettre aux clients sur l'interdiction

- ✓ Étude juridique (Ademe-État) sur recensement, entretien / contrôle des chauffages au bois

Légende - Avancement de l'action :

● En cours ● Engagée ● Non Engagée / ○ Action transversale

LES ACTIONS DU RESIDENTIEL ET TERTIAIRE

Les chiffres clés 2019-2021

Fonds Air Bois

Remplacement des appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002 :

- 1 547 appareils remplacés depuis le début du PPA2
- 3 millions d' euros de primes Fonds Air Bois attribuées
- 30 % des appareils remplacés sont des foyers ouverts
- 70 % des nouveaux appareils installés sont des poêles et 28% des inserts
- Tous les appareils remplacés ont plus de 20 ans (règlement du FAB).
- Parmi eux, 56 % ont plus de 30 ans

Fonds Air Gaz

Remplacement des chauffages fuel par des chauffages gaz :

En 2019-2020 : Uniquement sur la CCVCMB

- 31 maisons individuelles
- 16 copropriétés (456 logements)
- 116 800€ de subventions (CCVCMB + GRDF)

Depuis mai 2021 : élargi aux 5 EPCI

- 13 remplacements effectués
- 14 000€ de subventions (CC, Région, GRDF)
- 20 dossiers en cours d'instruction

Par ailleurs, 17 sites tertiaires ou industriels se sont convertis du fuel au gaz.



LES ACTIONS DU RESIDENTIEL ET TERTIAIRE

Les chiffres clés 2019-2021



Rénovation énergétique...

Dispositif Habiter Mieux (2019-2021) :

- 247 dossiers
- 43,31 % de gain énergétique moyen suite aux travaux (minimum imposé pour bénéficier de l'aide 25%)
- montant des travaux : 7 130 610 €HT
- subvention Etat (Anah) : 3 070 131 €HT
- taux de subvention : 43 %



L'aide Habiter Mieux peut être accompagnée d'une aide complémentaire de la communauté de communes ou du département.

Dispositif MaPrimeRénov' (2020-2021) :

- 837 dossiers
- montant des travaux : 9 627 508 €TTC
- subvention Etat (Anah) : 2 074 198 €
- taux de subvention : 22 %



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

LES ACTIONS DU RESIDENTIEL ET TERTIAIRE

Zoom sur l'interdiction d'utilisation des foyers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022



Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Le PPA de la vallée de l'Arve répond à un enjeu majeur de santé publique. Sa mise en œuvre nécessite d'agir simultanément sur tous les secteurs d'émission de pollution dont le chauffage résidentiel, l'industrie et le trafic routier.

Pour une meilleure qualité de l'air, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage à bois à foyer ouvert...
Vous possédez un dispositif de chauffage y compris chauffage d'appoint ou d'agrément dans votre résidence principale, résidence secondaire, hébergement touristique...

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'ensemble de ces dispositifs seront interdits sur les 41 communes du périmètre du PPA conformément à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019. Sont ainsi concernés par cette nouvelle disposition, les bâtiments publics, privés, professionnels, de loisirs...

Les 41 communes de la zone PPA



Interdire l'utilisation des foyers ouverts en vallée de l'Arve ?

Préparé par le diagnostic du PPA et rapporté par l'ADOME dans son avis de mai 2019 au bois domestique, les foyers ouverts jouent un rôle particulièrement important dans les émissions de polluants (PM10 et PM2,5). Lorsqu'il est utilisé en chauffage à foyer ouvert, émet jusqu'à 30 fois plus de PM10 qu'un appareil de chauffage au bois performant.

Les 41 communes de la zone PPA

ACTIVITE AUX EMISSIONS DE PM10 PAR LA ZONE DU PPA DE LA VALLEE DE L'ARVE

UN JOUR DE GRAND FROID

Le chauffage au bois non performant est le premier contributeur aux émissions de PM10 dans la zone PPA. Il est responsable de plus de 60 % des émissions de PM10 et contribue à une contribution de près de 90 % en hiver (période de chauffage).

Le chauffage au bois non performant est le premier contributeur aux émissions de PM10 dans la zone PPA. Il est responsable de plus de 60 % des émissions de PM10 et contribue à une contribution de près de 90 % en hiver (période de chauffage).

Le chauffage au bois non performant est le premier contributeur aux émissions de PM10 dans la zone PPA. Il est responsable de plus de 60 % des émissions de PM10 et contribue à une contribution de près de 90 % en hiver (période de chauffage).

PPA de la Vallée de l'Arve

Pour une meilleure qualité de l'air, au 1^{er} janvier 2022, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert



Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Le PPA de la vallée de l'Arve répond à un enjeu majeur de santé publique. Sa mise en œuvre nécessite d'agir simultanément sur tous les secteurs d'émission de pollution dont le chauffage résidentiel, l'industrie et le trafic routier.

Pour une meilleure qualité de l'air, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage à bois à foyer ouvert...

Vous possédez un dispositif de chauffage y compris chauffage d'appoint ou d'agrément dans votre résidence principale, résidence secondaire, hébergement touristique...

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'ensemble de ces dispositifs seront interdits sur les 41 communes du périmètre du PPA conformément à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019.

Sont aussi concernés par cette nouvelle disposition, les bâtiments publics, privés, professionnels, de loisirs...

Vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour vous mettre aux normes

Le Fonds Air Bois est une aide financière de 2 000 € qui s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent remplacer leur appareil de chauffage au bois dans leur résidence principale située dans le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve.

Votre ancien appareil de chauffage au bois peut être remplacé par un appareil plus performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage. Cette aide est cumulable avec les aides gouvernementales telle que MaPrimeRénov'...



Les 41 communes de la zone PPA



Pour plus d'infos ou faire votre demande d'aide

www.fonds-air-bois.fr

04 50 25 24 91

Une aide pour vous accompagner dans le renouvellement de votre chauffage au bois

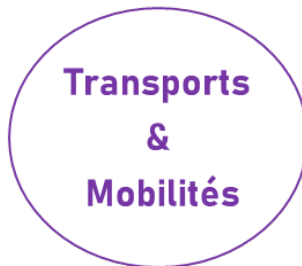
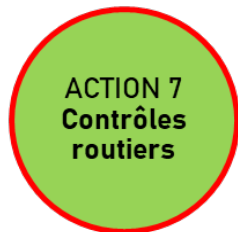
www.haute-savoie.gouv.fr



COMMISSION TRANSPORTS & MOBILITES

LES ACTIONS TRANSPORTS ET MOBILITES

- ✓ Demande dispositif de contrôle de vitesse automatisé sur A40 faite le 18/06/20 (relance le 21/05/21)
- ✓ Contrôles vitesse et renforcement des contrôles AdBlue (3 en 2021)
- ✓ Interdiction des PL Euro IV au Tunnel MB depuis le 01/07/20
- ✓ Étude d'intérêt du SNDEC rendue
- ✓ Arbitrages nationaux en cours pour fret ferroviaire (lien avec le projet Lyon-Turin)
- ✓ GT GNV réuni à plusieurs reprises : 1 option de nouvelle station sur 2CCAM (Cluses) éventuellement multi-énergies



- ✓ Cahier des charges pour le portail web des mobilités finalisé avec recensements de toutes les offres. Modalités recrutement prestataire en cours de définition avec Région/Ademe (État)
- ✓ Consultation publique / modernisation ferroviaire vallée de l'Arve lancée, budget de 170M€ arrêté par Etat, Région et Département
- ✓ Engagement de l'Agence Eco-Mobilité Savoie Mont Blanc en tant qu'opérateur des mobilités
- ✓ Nouvelle ligne "fixe" de covoiturage de Genève à Passy étudiée
- ✓ Bureau d'étude désigné en avril 2020. COPIL/COTECH réunis à 5 reprises en 2021
- ✓ Fonds Air Véhicules (VUL), financé par la Région sur la période 2019-juin 2020
- ✓ Benchmarking effectué sur toutes les aides locales pouvant être mises en place
- ✓ Renforcement des aides nationales (prime à la conversion, retrofit, bonus écologique, surprime ZFE...)

LES ACTIONS TRANSPORTS ET MOBILITES

Les chiffres clés 2019-2021



Contrôles de vitesse

	Du 1er novembre 2019 au 31 mars 2020	Du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021
Excès de vitesse avec interception du véhicule	1014	1194
dont supérieur à 40 km/h	66	185
dont supérieur à 50 km/h	18	33
Excès de vitesse sans interception du véhicule	2770	3447
Rétentions de permis	284	292
Immobilisations administratives	414	348

LES ACTIONS TRANSPORTS ET MOBILITES

Les chiffres clés 2019-2021

Contrôles fraude à l'AdBlue

	2019	2020	2021
Nombre de contrôles	1	1	3
Nombre de poids-lourds contrôlés	18	9	39
Nombre de non conformités	2	0	5



LES ACTIONS TRANSPORTS ET MOBILITES

Les chiffres clés 2019-2021



Fonds Air Véhicule

Conversions financées jusqu'à la fin du dispositif régional en juin 2020 :

17 véhicules de collectivités

101 véhicules d'entreprises

Bonus écologique/Prime à la conversion (2019, 2020 et premier semestre 2021) :

	Nombre	Montant (€)	Montant moyen par bénéficiaire (€)
Bonus écologique	823	4 446 616	5403
Prime à la conversion	877	2 186 650	2493

LES ACTIONS TRANSPORTS ET MOBILITES

Les chiffres clés 2019-2021



Mobilités durables

Recrutement de l'agence Eco Mobilité Savoie Mont-Blanc pour accompagner l'émergence des projets des collectivités via des appels à projet (financé par l'Etat – Ademe – et la Région) :

	Nombre de lauréats	Qualité des lauréats/bénéficiaires	Montant des aides
AAP Mobil'Arve 2021	6	2CCAM, CCPR, la Roche sur Foron, Passy, Combloux, collectif associatif (Pays rochois en transition, Fabrique à biclou, Nature environnement en pays rochois)	16 800€ (accompagnement)
AAP Vélos et Territoires de l'Ademe 2021	1	2CCAM	accompagnement
AAP continuité cyclable du Ministère 2020	4	Conseil départemental, Cluses, Marnaz (2 projets)	2 895 098€ (investissement)
Animation et rédaction des plans de mobilité employeurs	30 PDM et 8 animations en 2021 (263 personnes touchées)	AlpenTech, ATMB, CCPR, Compagnie du Mont-Blanc, CHAL, Cleanéa, PAE Mont Blanc, Emile PERNAT, SOMFY, Martin Joseph, CCVCMB....	32 853€ (accompagnement, animation)

Exemples de projets : étude de jalonnement cyclable, vélo station, création de voie verte ou d'aménagements cyclables, covoiturage, pédibus, extension du système de location de vélo Proxi-Vélo, fête du vélo...

ZFE-m

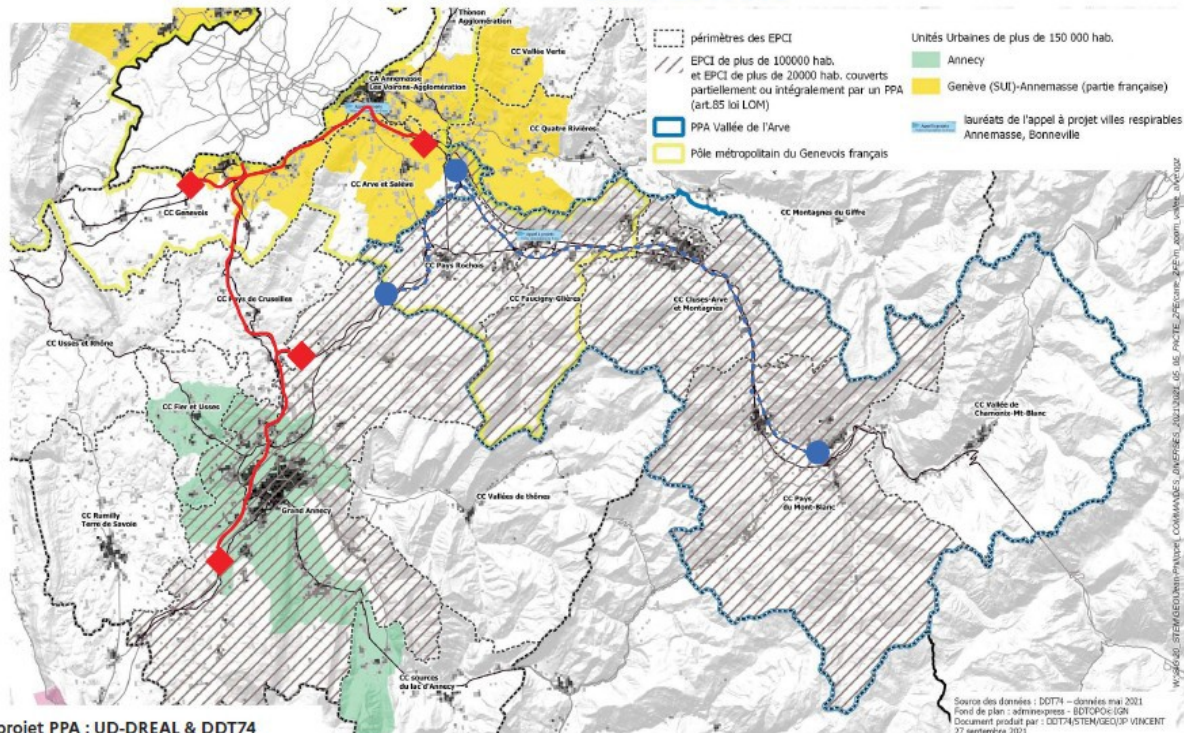
Point sur l'avancement de la démarche

EPCI concernés par la mise en place de ZFE-m Vallée de l'Arve

3 ZFE-m
en continuité

Action 23
du PPA2

4 EPCI
soumis à
obligation à
travers leur
PCAET





COMMISSION ACTIVITES ECONOMIQUES

LES ACTIONS ACTIVITES ECONOMIQUES

- ✓ Plan de contrôle annuel, augmentation de 50 % des contrôles entre 2019 et 2021

- ✓ Instruction des plans de surveillance dans l'environnement (usines d'incinération de Marignier et Passy, SGL Carbon)

- ✓ Rappel 2020 : courrier pour mobiliser les CC sur la gestion des inertes du BTP

- ✓ 10aine de démarches pour des sites de concassage/criblage des matériaux, et des discussions récentes pour un projet ISDI



- ✓ Prolongation des financements FAEI en cours d'instruction par les financeurs

- ✓ Réflexion mutualisation fonctionnement des Fonds Air Industrie

- ✓ Réunion "carrières" avec les représentants des sites et élus en oct. 2020

- ✓ Instruction des bilans de surveillance des retombées de poussières (dont 8 inspections sur site)

- ✓ Information par Annemasse-Agglomération en commission AE 2020 sur la charte « Chantier Air Climat »

Légende - Avancement de l'action :

● En cours ● Engagée ● Non Engagée / ○ Action transversale

LES ACTIONS ACTIVITES ECONOMIQUES

Les chiffres clés 2019-2021

Fonds Air Industrie / Fonds Air Entreprise

- 42 entreprises financées sur les 5 communautés de communes
- Montant des investissements réalisés par les entreprises : 7 865 k€
- Montant des subventions accordées (CC, Département, Région, Etat) : 2 520 k€

→ *les investissements concernent uniquement des actions permettant d'aller au-delà des exigences réglementaires*

sgl carbon



La baisse des émissions canalisées, une priorité de longue date

Sur un site de production de Produits Chimiques, SGL Carbon a été le premier en 1998 à mettre en œuvre un système de traitement des émissions atmosphériques. Depuis, SGL Carbon a continué à investir dans des technologies innovantes pour réduire ses émissions atmosphériques. En 2019, SGL Carbon a investi 10 millions d'euros dans un nouveau système de traitement des émissions atmosphériques. Ce système permet de réduire de 89% les émissions de CO2 et de 95% les émissions de NOx. SGL Carbon a également investi dans des technologies innovantes pour réduire ses émissions de particules et de métaux lourds. Ces investissements ont permis à SGL Carbon de réduire ses émissions atmosphériques de manière significative et de respecter les exigences réglementaires les plus strictes.

89%

ETABLISSEMENTS PERROTTON
Commune de Bonneville



FONDS AIR - INDUSTRIE
Dossier de candidature

Diagnostic des process et des principales sources d'émissions atmosphériques



BAUD Industries

BAUD Vougy

Établissement soumis à la réglementation des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) sous le régime de l'enregistrement

Arrêté préfectoral du 26 novembre 2004 autorisant l'exercice des activités

Exemples- ci-dessus ...mais également plusieurs entreprises de travail du bois

LES ACTIONS ACTIVITES ECONOMIQUES

Les chiffres clés 2019-2021



Contrôles des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) Augmentation régulière du nombre de contrôles sur site : +50 % entre 2019 et 2021

	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre d'inspections	41	54	62	157
Nombre de contrôles inopinés air	6	4	4	14
Nombre d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure	6	1	3	10
Nombre de sanctions pénales et administratives	0	1 amende administrative	1 PV et 1 arrêté de consignation	3

LES ACTIONS ACTIVITES ECONOMIQUES

Les chiffres clés 2019-2021



Contrôles des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)

Des engagements spécifiques pour 4 sites

✓ Une inspection annuelle

✓ Un contrôle inopiné tous les ans sur les rejets dans l'air

	Inspections annuelles			Contrôles inopinés		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
SGL Carbon Passy	3 (dont 1 en pic de pollution)	4 (dont 2 en pic de pollution)	2 (dont 1 en pic de pollution)	1	1	1 (de nuit)
Usine d'incinération de Marignier	1	1	1	1	1	1
Usine d'incinération de Passy	2	1	1	1	1	1
HACER Cluses	1	1	1	1	1	1

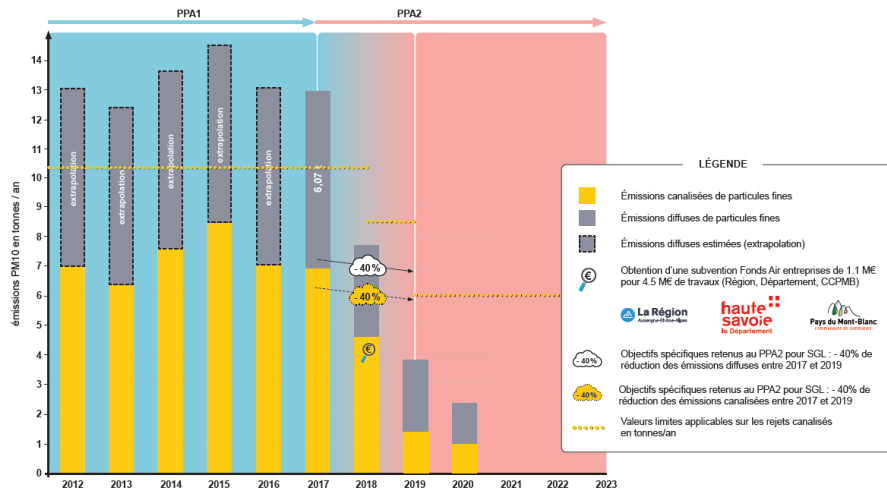
LES ACTIONS ACTIVITES ECONOMIQUES

Les chiffres clés 2019-2021

Contrôles des ICPE – Focus sur SGL Carbon

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES PM10 - SGL CARBON À PASSY

Période 2012-2021



Sur la période 2017-2020 :

- ✓ réduction de **86 %** des émissions canalisées
- ✓ réduction de **78 %** des émissions diffuses

2020 = Première année complète

- Air ambiant
- Retombées atmosphériques
- Matrices végétales (salade hors sol)
- Matrices végétales (lichens)

→ PM10, PM2,5, HAP (dont BNT1,2)

- **Résultats :**
- L'établissement contribue aux émissions de particules fines mais la **contribution est faible** par rapport aux autres sources (chauffage)
- **Influence modérée** des émissions de HAP de l'usine sur les concentrations dans l'air ambiant et sur les retombées atmosphériques



COMMISSION RESSOURCES DECHETS

LES ACTIONS RESSOURCES DECHETS

ACTION 28 Diminuer la production et le transport de déchets

✓ Diagnostics sur les ordures
ménagères et les déchets d'activités
économiques partagés en commission

✓ Partage des projets de déclinaison du
SRADDET sur le territoire

ACTION 9 Faire respecter l'interdiction des brûlages à l'air libre

- ✓ 1500 flyers distribués
- ✓ Communiqué de presse +
post sur les réseaux
sociaux
- ✓ Actualisation des sites
internet Préfecture et PPA

Déchets & Ressources

ACTION 29 Développer la méthanisation

✓ Plusieurs projets en cours de
travaux ou d'études : Marignier,
Les Houches, Bonneville...

✓ Méthaniseur d'Arenthon injecté
depuis déc. 2019

✓ GT départemental sur la
méthanisation réuni le 30/11/21

ACTION 30 Développer une filière bois-énergie locale et la gestion de la forêt

✓ Transposition de cette action dans plusieurs
PCAET dont 2CCAM

✓ Convention de portage de l'action par le
CRPF+IDE suspendu suite au retrait des
financements régionaux

État de l'action :

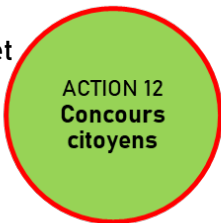
● Engagée ● Non Engagée / ○ Action transversale

ACTIONS TRANVERSALES

ACTIONS TRANSVERSALES

Actions 3, 4, 6

- ✓ Deux éditions de l'appel à projet « Mission Air »
 - ✓ 4 lauréats 2020
 - ✓ 4 lauréats 2021

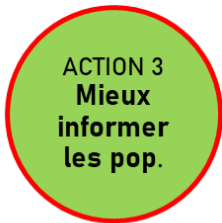
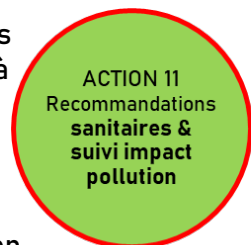


✓ Réalisée



- ✓ Organisation de réunions avec les DGS
- ✓ Information qualité de l'air & Urbanisme avec le plan régional santé environnement

- ✓ Recommandations sanitaires mises à jour
- ✓ EQIS régionale publiée par Santé Publique France en octobre 2021



- ✓ www.mavallee-enclair.fr en place y compris sa version mobile

- ✓ Mise en œuvre de la convention avec l'IREPS (Institut Régional d'Education et promotion de la Santé) pour la formation en milieu scolaire



✓ Action suspendue car besoin de changement de statut : insertion, stagiaires, prestataires...





***Agir ensemble pour
la qualité de l'air !***

Piloté par



Financé par



Co-animé par

